



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Mission
d'accompagnement
et de coordination
territoriale
du projet Cigéo**

**Arrêté n° 2024-3572 du 12 décembre 2024
portant modification de la liste des membres du comité local d'information et de suivi de site (CLIS)
du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne**

**Le Préfet de la Meuse,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.542-13 et R.542-25 ;

VU le décret du 20 décembre 2011 autorisant l'agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs à exploiter sur le territoire de Bure (Meuse), un laboratoire souterrain destiné à étudier les formations géologiques profondes où pourraient être stockés des déchets radioactifs ;

VU le décret du 15 février 2023 portant nomination de Monsieur Xavier Delarue, préfet de la Meuse ;

VU l'arrêté ministériel du 27 juillet 2007 relatif au comité local d'information et de suivi créé auprès du laboratoire souterrain de Bure et fixant la liste des communes y adhérant ;

VU la lettre de mission du 13 février 2014 nommant le Préfet de la Meuse Préfet coordonnateur du projet Cigéo et de son insertion territoriale ;

VU l'arrêté ministériel du 22 décembre 2020 portant désignation du préfet coordonnateur pour le projet de centre de stockage en couche géologique profonde des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue (Cigéo) ;

VU l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2022 portant modification du comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire souterrain de Meuse / Haute-Marne ;

VU la délibération de la commune de Ménil-sur-Saulx du 26 novembre 2021, nommant Mme Edith Lebet comme déléguée titulaire au comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne ;

VU le courrier du conseil départemental de la Haute-Marne de l'Ordre des Médecins du 6 avril 2022, désignant le Docteur Benoît Vinel en tant que représentant de l'Ordre des Médecins au sein du comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne ;

VU le courrier de la Présidente de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC) du 3 octobre 2022, désignant M. Michel Peltier en tant que représentant au sein du comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne,

VU la délibération de la commune de Montiers-sur-Saulx du 24 novembre 2022, désignant M. Jean-Marc Moutaux comme délégué titulaire au comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne ;

VU la délibération de la commune de Dainville-Bertheville du 14 avril 2023, désignant M. Pascal Perrin comme délégué titulaire au comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne ;

VU le courrier de Madame Véronique Chodorge du 9 janvier 2024, sollicitant d'être désignée en tant que personnalité qualifiée au comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne ;

VU la décision du Président du Sénat du 13 février 2024 désignant M. Franck Menonville, Sénateur de la Meuse, en tant que représentant du Sénat au sein du comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne ;

VU l'avis du Président du Conseil départemental de la Meuse du 14 mai 2024 ;

VU le courrier du Conseil départemental de la Meuse du 11 juillet 2024 désignant M. Jean-Philippe Vautrin, vice-président du Conseil départemental de la Meuse, en lieu et place de M. Francis Favé ;

VU la décision de la présidente de l'Assemblée nationale du 6 novembre 2024 désignant M. Christophe Bex, député de la Haute-Garonne et Mme Florence Goulet, députée de la Meuse, en tant que représentants de l'Assemblée nationale au sein du comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne ;

VU la délibération de la commune de Fouchères-aux-Bois du 29 novembre 2024, désignant M. Cyril Stinger comme délégué titulaire au comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne ;

SUR proposition du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la Meuse,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La composition du CLIS du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne est arrêtée ainsi qu'il suit :

Représentants de l'État
Le préfet de la Meuse ou son représentant
Le préfet de la Haute-Marne ou son représentant
Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Grand-Est ou son représentant
Représentants des agences régionales de santé

Le directeur régional de l'agence de santé du Grand-Est ou son représentant

Parlementaires désignés par leurs assemblées respectives

M. Christophe BEX, député de la Haute-Garonne

Mme Florence GOULET, députée de la Meuse

M. Franck MENONVILLE, sénateur de la Meuse

Mme Else JOSEPH, sénatrice des Ardennes

Élus des collectivités territoriales consultées à l'occasion de l'enquête publique préalable à l'autorisation d'installation et d'exploitation du laboratoire ou concernées par les travaux de recherches préliminaires à l'autorisation d'un centre de stockage

Un représentant du Conseil Régional Grand Est

M. Philippe MANGIN

Cinq représentants du Conseil Départemental de la Meuse

M. Jean-Louis CANOVA

M. Jean-Philippe VAUTRIN

Mme Sylvie ROCHON

Mme Danielle COMBE

M. Benoît DEJAIFFE

Cinq représentants du Conseil Départemental de la Haute-Marne

Mme Fabienne SCHOLLHAMMER

M. Damien THIERIOT

M. Bertrand OLLIVIER

Mme Astrid DI TULLIO

M. Franck RAIMBAULT

Dix-huit représentants des communes de la Haute-Marne

Commune d'Aingoulaincourt

M. Paul DAVID

Commune de Cirfontaines-en-Ornois

M. René PETITJEAN

Commune d'Échenay

M. Jean-Pierre BOURGEOIS

Commune d'Effincourt

M. Florian ALLEMMEERSCH

Commune d'Épizon

Mme Clémence LIEVAL

Commune de Germay	Mme Laurence MONTAGNE
Commune de Germisay	M. Luc VAN DER MENSBRUGGHE
Commune de Gillaumé	M. Jean-François FONTAINE
Commune de Lezéville	M. François JEANJEAN
Commune de Montreuil-sur-Thonnance	Mme Françoise BERLOT
Commune de Noncourt-sur-le-Rongeant	M. Mickaël BOUDINET
Commune d'Osne-le-Val	M. Yannick RICHARD
Commune de Pansey	M. Julien GARINOT
Commune de Paroy-sur-Saulx	Mme Claire PEUREUX
Commune de Poissons	M. Jean-Pierre MALASPINA
Commune de Sailly	Mme Elodie FADEL
Commune de Saudron	M. Jean-François MARECHAL
Commune de Thonnance-les-Moulins	M. Lionel FRANCAIS
<i>Vingt-huit représentants des communes de la Meuse</i>	
Commune d'Abainville	M. Jean-Claude HERPIERRE
Commune de Biencourt-sur-Orge	M. Jean-Marc ACHERE
Commune de Bonnet	M Philippe ANDRE
Commune de Bure	M. Gérard ANTOINE
Commune de Chassey-Beaupré	M. Patrice ROSSI CHARDONNET
Commune de Couvertpuis	M. Sébastien LEGRAND
Commune de Dainville-Bertheléville	M. Pascal PERRIN
Commune de Dammarie-sur-Saulx	M. Jean-Luc GAILLARDIN
Commune de Delouze-Rosières	M. François-Xavier CARRE

Commune de Demange-Baudignecourt	Mme Elisabeth JEANSON
Commune de Fouchères-aux-Bois	M. Cyril STINGER
Commune de Gondrecourt-le-Château	M. Daniel RENAUDEAU
Commune de Hévillers	M. Patrick BOURLART
Commune de Horville-en-Ornois	M. Louis LODE
Commune de Houdelaincourt	M. Patrick MALINGRE
Commune de Le Bouchon-sur-Saulx	M. Hervé VAN DE WALLE
Commune de Ligny-en-Barrois	M. Jean-Michel GUYOT
Commune de Mandres-en-Barrois	M. Julien ROBERT
Commune de Ménil-sur-Saulx	Mme Edith LEBRET
Commune de Montiers-sur-Saulx	M. Jean-Marc MOUTAUX
Commune de Morley	M. Bruno PIONNIER
Commune de Naix-aux-Forges	M. Jean THIRIOT
Commune de Nantois	M. Yoann JEANDET
Commune de Ribeaucourt	Mme Nelly CARBONERA
Commune de Saint-Amand-sur-Ornain	Mme Amandine LANGLOIS
Commune de Saint-Joire	Mme Sylvie LACUISSE
Commune de Tréveray	M. Pascal LALLEMANT
Commune de Villers-le-Sec	Mme Marion DE WEERD
Sept représentants d'associations de protection de l'environnement	
Société de sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne	M. François AUBERT
Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs Haut-Marne (CEDRA 52)	M. Jacques LERAY
Meuse Nature Environnement	M. Jean-Marie HANOTEL
	M. Jean-Marc FLEURY (EODRA 55)

Association des élus de Lorraine et de Champagne-Ardenne opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs (EODRA)	M. Dominique LAURENT (EODRA 52)
Association BURE STOP 55	Mme Corinne FRANCOIS
Fédération départementale des chasseurs de la Meuse	M. Joël BATTIGLIA
Trois représentants des syndicats d'exploitants agricoles représentatifs	
Fédération des syndicats d'exploitants agricoles	M. Jean-François VARNIER
Jeunes agriculteurs	M. Steve LAHAYE
Confédération paysanne	M. Jean-Pierre SIMON
Trois représentants d'organisations professionnelles	
Mouvement des entreprises de France (MEDEF)	M. Yves THERIN
Union professionnelle artisanale (UPA)	M. Jean-Paul LHERITIER
Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME)	M. Pihilippe TOURNOIS
Cinq représentants des organisations syndicales des salariés représentatives	
Confédération générale du travail	M. Bernard ADRIAN
Confédération française démocratique du travail	M. Jean-Paul FEVRE
Force ouvrière	M. Charles VARIN
Confédération française des travailleurs chrétiens	M. Jean-Marie MALINGREAU
Confédération française de l'encadrement	M. Michel PELTIER
Deux représentants des professions médicales	
M. Francis LORCIN	
M. Benoît VINEL	
Quatre personnalités qualifiées	
M. Robert FERNBACH, ancien Maire d'Houdelaincourt, acteur historique de la concertation autour du laboratoire de recherche souterrain de Meuse / Haute-Marne	
M. Denis STOLF, ancien Maire de Treveray, ancien Président du CLIS	
M. Jean-Michel FEUILLET, ancien Conseiller Départemental de la Haute-Marne, ancien Vice-Président du CLIS	
Mme Véronique CHODORGE, ancienne Directrice de projets au Conseil départemental de la Meuse	

Article 2 :

Le titulaire de l'autorisation d'installation et d'exploitation du laboratoire et le président de l'autorité de sûreté nucléaire ou leurs représentants peuvent assister aux séances du comité avec voix consultative.

Article 3 :

Les membres du comité qui perdent la qualité au titre de laquelle ils ont été désignés, cessent de faire partie du comité. Il est procédé à leur remplacement dans les conditions prévues par le code de l'environnement pour leur désignation.

Article 4 :

Le CLIS est présidé par l'un de ses membres, élu national ou local, nommé par décision conjointe des Présidents des conseils départementaux sur lesquels s'étend le périmètre du laboratoire.

Article 5 :

L'arrêté n°2022-2642 du 21 décembre 2022 portant modification du comité local d'information et de suivi de site (CLIS) du laboratoire de recherche souterrain de Meuse/Haute-Marne est abrogé.

Article 6 :

Le président du CLIS et le Sous-Préfet sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Bar-le-Duc, le 12 DEC. 2024

Le Préfet de la Meuse



Xavier Delarue